

Administration des affaires étrangères des étudiants

L'Université Damietta accueille les étudiants étrangers de tous les pays arabes et s'efforce de les attirer à y étudier et fournit les meilleurs moyens d'améliorer les services éducatifs qui leur sont fournis.

*** Les objectifs de l'administration des étudiants étrangers:**

1. Fournir toutes les aides et tous les services, les aider à surmonter les difficultés et faciliter toutes les procédures qui peuvent leur être imposées.
2. Communiquer avec les responsables des bureaux culturels et consulaires auxquels les étudiants appartiennent afin de promouvoir la qualité des services offerts aux étudiants de l'université.
3. Travailler à résoudre tous les problèmes auxquels sont confrontés les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur de l'université.
4. Adhésion à tous les protocoles et traités signés entre le Conseil suprême des universités ou l'Université de Damietta et les universités arabes et autres universités.

Première: Admission et inscription

1. Règles d'admission pour les étudiants étrangers à étudier dans les facultés de l'université:

a) La première étape (premier cycle):

- L'Université accepte les étudiants étrangers titulaires d'un certificat d'études secondaires de l'extérieur de la République arabe d'Egypte pour étudier la première étape universitaire, la soumission et les candidatures à l'administration publique pour accepter des étudiants étrangers au Caire via leur propre site web qui est:

www.mohe-casm.edu.eg/E-services/Wafden/index.jsp

- L'Université accepte les étudiants étrangers qui ont étudié dans des universités non égyptiennes et souhaitent se transférer à la première étape dans les facultés de l'Université selon les règles stipulées et les conditions à remplir avec le règlement intérieur de chaque faculté Des facultés universitaires.

B) Les études supérieures:

- Les facultés universitaires acceptent les étudiants étrangers qui ont une estimation «passe» dans le premier cycle pour étudier dans les études supérieures dans une des facultés universitaires. L'étudiant peut avoir des matières supplémentaires selon la proposition présentée par le conseil du département scientifique, qui applique les autres règles d'admission de l'inscription ou l'enregistrement qui sont des statuts stipulés dans le règlement intérieur à chaque faculté.

1. Les documents requis des étudiants étrangers pour s'inscrire aux facultés de l'université:

A) La phase de premier cycle:

- Une fois que le résultat préliminaire semble nommer les étudiants à étudier dans l'une des facultés universitaires dans le premier cycle sur le site Web de l'administration publique de l'acceptation et l'octroi d'étudiants étrangers, l'étudiant doit présenter les documents suivants à l'administration publique des étudiants étrangers:
 - La copie d'origine du certificat d'études secondaires (documenté).
 - La copie d'origine du certificat de naissance (documenté).
 - Copie de son passeport.
 - 4 photos personnelles.

- Formulaire d'information sur le site web de l'administration publique des étudiants étrangers.

www.mohe-casm.edu.eg/E-services/Wafden/index.jsp

- La lettre de candidature du ministère de l'enseignement supérieur.
- La lettre de candidature de l'ambassade du pays à laquelle l'étudiant appartient, adressée au doyen de la faculté que l'étudiant souhaite étudier, en expliquant (degré scientifique, mode de financement, l'année académique en cours) signé du conseiller culturel De l'ambassade.

a) Les étudiants transférés pour étudier au premier cycle

Les étudiants qui étudient dans des universités non égyptiennes et qui souhaitent étudier au premier cycle présentent les documents suivants à l'administration publique des étudiants étrangers:

- Une demande de l'étudiant a expliqué son désir de transférer à l'une des facultés universitaires.
- 4 photos personnelles.
- Copie de son passeport.
- L'origine du certificat de naissance (documenté).
- Une déclaration avec des diplômes d'études (documentée).
- Une certification avec le contenu scientifique qui a été étudié (documenté).
- La lettre de candidature de l'ambassade du pays à laquelle l'étudiant appartient, adressée au doyen de la faculté que l'étudiant souhaite étudier, en expliquant (degré scientifique, mode de financement, l'année académique en cours) signé du conseiller culturel De l'ambassade.

B) Stage de troisième cycle:

- L'étudiant étranger qui veut étudier en post-université doit appliquer les documents suivants à la faculté:
- 6 photos personnelles.
- 3 formulaires de demande de données.
- 3 formulaires de demande d'information.
- Certification documentée (Bachelor Master).
- Équation de diplôme scientifique (Bachelor Master) du Conseil suprême des universités en Egypte.
- Une attestation de diplôme documentée (Bachelor Master Preliminary subjects).

- La validité de son passeport est une année complète.
- La lettre de candidature de l'ambassade du pays à laquelle l'étudiant appartient, adressée au doyen de la faculté que l'étudiant souhaite étudier, en expliquant (degré scientifique, mode de financement, l'année académique en cours) signé du conseiller culturel De l'ambassade.

1. Point 3

- Après que l'étudiant a l'acceptation initiale d'étudier soit dans le premier cycle ou de troisième cycle, tous ses documents documentés sont envoyés à l'Administration publique des étudiants étrangers au Caire, afin d'être examinés, puis l'Administration publique informer les étudiants étrangers de gestion à l'université Avec la situation finale (acceptée / non) d'étudier dans une des facultés universitaires.

2. Point 4

Si plus d'un an se passait lors de l'acceptation finale et que l'étudiant n'avait pas encore étudié, le contrat de sécurité devait être renouvelé .

Frais d'études

a. Point 5

Les frais d'étude que l'étudiant doit payer doivent être libellés en livres sterling conformément à la décision du ministère de l'Enseignement supérieur:

la faculté	Stage de premier cycle		Stage de troisième cycle			
	Frais d'inscription pour la première fois	Frais d'études annuels	Frais d'inscription pour la première fois	Annual Study expenses		
				Diplôme	Maîtriser	Doctorat
Facultés théoriques	1000	1000	1200	1000	1200	2000

Facultés appliquées	1500	1500	1700	1300	1500	2500
--------------------------------	------	------	------	------	------	------

b. Point 6

Les étudiants étrangers à l'université paient les honoraires peer s'appliquant à la faculté pour le premier cycle, répartis comme suit:

—

1. Envois, (150) livre égyptienne pair les frais de demande, compte numéro 9/38603/055/9 Chapitre III revenu (budget) de la Banque centrale égyptienne.

2. Envois de fonds, 500 livres égyptiennes homologues anciennes, selon le nombre d'années pour chaque année précédant l'année d'acceptation et versées au fonds de soins aux étudiants étrangers, numéro de compte 5/82144 / 450/9 Les recettes de la Banque centrale égyptienne.

7. Point7

Les frais de scolarité sont modifiés pour les étudiants syriens qui étudient au premier cycle en fonction des modifications apportées au Conseil suprême des universités.

8. Point8

L'étudiant peut obtenir l'autorisation de payer les frais prescrits auprès du Bureau des études supérieures de la faculté, puis payer les numéros de compte dans les comptes privés à l'administration de l'université. Item9

La période de paiement des frais de scolarité pour les étudiants étrangers aux études supérieures détermine comme suit:

- Premier: Pour les étudiants diplômés:

La fin de l'année scolaire déterminer à la fin de l'examen du deuxième tour dans les facultés qui ont un examen du deuxième tour, même si plus d'un an passé sur l'inscription des élèves.

- Seconde: Pour les étudiants de maîtrise et de doctorat: –

L'étudiant paie les frais pour chaque année à compter de la date de l'acceptation du conseil de la faculté à l'inscription jusqu'à la date de l'acceptation du conseil de la faculté sur le rapport de validité pour former un comité de discussion et de mettre des copies du message à la faculté, L'étudiant doit continuer à payer des frais.

9. Point10

Les étudiants étrangers paieront les frais de scolarité et les frais d'étude conformément aux dispositions de l'article (271) de la loi sur la réglementation universitaire en livre sterling, et dans le cas de l'immeasurability paiera en euros européens ou en dollars américains.

10.Point11

Les étudiants yéménites qui s'inscrivent après le milieu de l'année paieront la moitié des frais de scolarité conformément à la décision du Conseil suprême des universités.

11. Point 12

Les frais de scolarité seront payés une fois pour chaque étape séparément (diplôme – master – doctorat).

12.Point 13

Les frais de scolarité seront payés pour une année scolaire complète.

13. Point 14

Le taux d'actualisation est déterminé comme suit:

- Premier Pour les étudiants palestiniens:

Remise 50%, selon l'approbation du prof. Dr. / Ministre de l'Enseignement Supérieur
à la condition d'obtenir un lycée de Palestine

- Seconde: Étudiants yéménites:

Rabais de 30% selon les accords listés entre le gouvernement égyptien et le
gouvernement yéménite.

14. Point 15

Conseil des affaires des étudiants étrangers à l'université est formé par une décision du
président de l'université dirigée par lui et comprennent:

- Premier : Les membres:

1. Prof. Dr. / Vice-président pour l'éducation et les affaires étudiantes
2. Prof. Dr. / Vice-président des études supérieures et de la recherche.
3. Dr / Directeur exécutif de l'administration des affaires étrangères des étudiants.
(Secrétaire du Conseil)
4. Dr / Directeur exécutif adjoint des Affaires étrangères des étudiants.
5. Prof. / Secrétaire général de l'université.
6. Prof. / directeur général de l'éducation et des affaires étudiantes.

7. Prof. / directeur général des études supérieures et de la recherche. (Membre)

- Seconde : Les secrétaires:

Prof. Dr. / Président de l'université invite les membres à une réunion une fois par mois avec l'allocation de présence pour les sessions (150) livres, seulement cent cinquante livres pour chacun des membres et les secrétaires

16.Point 16

Établir un club pour les étudiants étrangers à l'Université de Damietta et préparer la liste comprend le conseil d'administration du club et faire un compte dans une banque.

17.Point 17

Le club offre aux étudiants étrangers des services de divertissement, tels que des concerts et des visites et des séminaires périodiques.